



Genève, le 6 février 2025  
Aux représentantes et représentants  
des médias

### **Information du département de la santé et des mobilités**

## **Avis de travaux: démarrage de nouveaux chantiers impactant les déplacements dès le 10 février 2025**

**Dans le cadre de son rôle de coordinateur de la plateforme chantier mobilité (PCM), le département de la santé et des mobilités (DSM) relaie le démarrage prochain de chantiers impactant les déplacements.**

Genève: place de Neuve

Dès le 10 février 2025 durant 3 mois environ, des places de stationnement seront supprimées aux abords du Conservatoire de musique, mais l'accès à pied au bâtiment sera garanti en tout temps.

Ces travaux permettront la création d'une esplanade publique devant le Conservatoire de musique, ainsi que l'amélioration des passages piétons adjacents.

Pour plus d'informations: fiche d'informations ou site internet de la Ville de Genève

Maître d'ouvrage: Ville de Genève

Genève: rue du Prieuré

Dès le 10 février 2025 durant 3 mois environ, des places de stationnement seront supprimées à la rue du Prieuré, et le contre-sens cyclable de la rue de Richemont sera provisoirement fermé.

Ces travaux permettront la création d'un nouvel espace végétalisé, avec la plantation de 7 nouveaux arbres et de plantes vivaces.

Pour plus d'informations: fiche d'informations ou site internet de la Ville de Genève

Maître d'ouvrage: Ville de Genève

Genève: rue du Rhône

Dès le 10 février 2025 durant un mois et demi environ, les voies de circulation seront réduites entre la place de Bel-Air et la place du Rhône, ce qui pourra entraîner des

ralentissements dans le secteur.

Ces travaux permettront la construction d'une nouvelle piste cyclable du côté pair, permettant aux vélos de rejoindre le quai du Général-Guisan depuis la place de Bel-Air.

Pour plus d'informations: fiche d'informations ou site internet de la Ville de Genève

Maître d'ouvrage: Ville de Genève

### **Carouge: avenue de la Praille / rue des Noirettes**

Dès le 10 février 2025 durant 7 semaines environ, la rue des Noirettes sera mise en sens unique entre l'avenue de la Praille et l'entrée principale de l'UBS Acacias, en direction du giratoire avec la rue des Caroubiers. Le débouché de la rue des Noirettes sur le giratoire de l'avenue de la Praille sera fermé. Une déviation sera mise en place.

Ces travaux permettront l'entretien et le renouvellement de réseaux souterrains.

Pour plus d'informations: fiche d'informations ou site internet des SIG

Maître d'ouvrage: SIG

### **Grand-Saconnex: route de l'Aéroport**

Depuis le 5 février 2025 durant 3 semaines environ, un tronçon de l'itinéraire cyclable passant devant l'aéroport est fermé. Une déviation est mise en place.

Ces travaux permettront la construction d'une station de recharge pour bus électriques.

Pour plus d'informations: avis de travaux

Maître d'ouvrage: Office cantonal du génie civil

*Pour toute information complémentaire: GE-TRANSPORTS A VOTRE SERVICE, DSM, ge-transport@etat.ge.ch, T. 022 546 87 00.*